



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017

À une séance ordinaire tenue le 3 avril 2017 à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

- M. Bernard Ouellet, maire
- M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
- M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
- M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
- Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
- M. André Sévigny, conseiller n° 5
- M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste que plus de 23 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (aucun)

ÉTUDE :

7. SERVICE D'URBANISME

- a. Avis de motion – Règlement n° 799-2017
- b. Adoption du second projet de règlement n° 799-2017
- c. Avis de motion – Règlement n° 801-2017
- d. Adoption du second projet de règlement n° 801-2017
- e. Avis de motion – Règlement n° 803-2017
- f. Adoption du second projet de règlement n° 803-2017
- g. PIIA patrimoine – acceptation de deux demandes
- h. PIIA patrimoine – 431, Route 273
- i. PIIA projet intégré – 13 à 23, avenue des Générations
- j. PIIA patrimoine – 41, rue de l'Église
- k. Autorisation CPTAQ – 74, chemin de la Chute

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. Subvention aux scouts du 127^e Groupe Agapogil
- b. Dépôt d'une demande d'aide financière au MCCCCF

9. SERVICE DES INCENDIES

- a. ...

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Acceptation du Plan d'intervention
- b. Achat d'abat-poussière
- c. Contrat pour le lignage des chemins publics
- d. Contrat pour le lignage des traverses et stationnements

11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. Refinancement pour les règlements d'emprunt 535-2005 et 549-2006
- b. Emprunt par billet pour les règlements d'emprunt 535-2005 et 549-2006 pour un montant de 901 900 \$



12. ADMINISTRATION

- a. Renouvellement du contrat de travail pour l'entretien ménager de la salle communautaire et du Centre multifonctionnel
- b. Avis de motion – Règlement n° 804-2017 décrétant les heures d'ouverture de la piste de motocross 911 X-PARK pour la saison 2017
- c. Mandat pour services professionnels – inscription en appel de déclaration de culpabilité par la compagnie 6669174 Canada inc.
- d. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter – règlement n° 797-2017

13. AGENDA POLITIQUE

- a. ...

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

17166-04-2017
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 avril 2017 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

17167-04-2017
point no 5

ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires bruts payés - Mars

Bernard Ouellet	4 054.17 \$
Léopold Rousseau	1 474.26 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 474.26 \$
Jonathan Moreau	1 474.26 \$
André Sévigny	1 474.26 \$
Julie Rousseau	1 474.26 \$
Alexandre D'Amour	1 474.26 \$
Martine Couture	9 616.32 \$
Cathy Bergeron	7 784.64 \$
Martin Miller	7 904.63 \$
Renault Lepage	8 946.40 \$
Dany Lamontagne	7 970.35 \$
Pascale Lemay	5 903.34 \$
Membres du conseil et cadres :	61 025.41 \$
Employés voirie et bureau :	75 328.21 \$
Service de sécurité incendie :	25 564.45 \$
Bibliothèque et brigadières :	5 575.03 \$
Personnel de la SAAQ :	11 928.16 \$
Employés du Centre multifonctionnel :	4 645.48 \$
Total des salaires bruts payés pour mars 2017 :	184 066.74 \$



Comptes payés - Mars

Info Page	Téléavertisseurs	239.73 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation de mars	1 152.40 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises gouvernementales	17 703.90 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises gouvernementales	14 213.48 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises gouvernementales	17 703.90 \$
Agence du Revenu du Canada	Avis de cotisation	534.69 \$
Hydro-Québec	Électricité	11 806.68 \$
Télus	Téléphone bibliothèque	57.43 \$
Bertrand Roy	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Produits Suncor S.E.N.C.	Essence	2 326.48 \$
Sonic Propane	Propane & diesel	5 254.97 \$
Hydro-Québec	Électricité	545.20 \$
Receveur général du Canada	Remises gouvernementales	5 958.89 \$
Gaz Métropolitain	Gaz caserne	526.74 \$
Hydro-Québec	Électricité	83.65 \$
Fondation de la Maison de la Famille	6 cartes pour le brunch	90.00 \$
Véronique Fournel	Loisirs (diverses activités)	165.00 \$
Interfas	Assurances collectives	7 691.21 \$
Postes Canada	Avis public et Apollinairois commerces	623.41 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises gouvernementales	17 843.86 \$
Receveur général du Canada	Remises gouvernementales	11 790.80 \$
Receveur général du Canada	Remises gouvernementales	20 237.95 \$
CARRA	Cotisation de mars	2 047.32 \$
Société de l'assurance automobile	Immatriculations 2017	10 489.26 \$
Gestion D.P.F.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Guillaume Croteau	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	18 116.59 \$
Vidéotron	Services Vidéotron	91.19 \$
Bell Mobilité	Cellulaires	838.50 \$
Groupe Négotel	Téléphones	857.94 \$
Télus	Bibliothèque, internet et Centre multi.	536.01 \$
Total des comptes payés pour le mois de mars 2017 :		170 127.18 \$

Comptes à Payer - Mars

ABS	Étude géotechnique	1 333.71 \$
Acklands Grainger inc.	Bouteille de gaz, détecteur de gaz, filtre	1 852.18 \$
Aide alimentaire Lotbinière	Souper-bénéfice	130.00 \$
Alimentation Beauchesne	Sacs	10.31 \$
Ameublement J.G.R.	Laveuse, sècheuse, cuisinière, réfrigérateur	3 884.62 \$
Aréo-Feu	Bottes, gants et réparation caméra	2 235.60 \$
Association soccer Lotbinière	Saison 2017	6 576.95 \$
Ass. des bibliothèques du Québec	Cotisation 2017	366.21 \$
Atelier Genytech	Remplacer pièce	217.26 \$
Atelier FBV	Planches	664.02 \$
Automation Rob inc.	Modification pour pompe	1 125.73 \$
Azur	Drapeaux	405.86 \$
Banlieue Ford inc.	Fusible	20.27 \$
BDCO inc.	Étude structurale	7 760.81 \$
Cathy Bergeron	Remb. achats soirée des bénévoles	26.51 \$
Béton Laurier inc.	Moteur hydraulique et travaux aux étangs	3 645.44 \$
Bi-Sports	Trophée et plaquettes - soirée des bénévoles	178.21 \$
Boite a Science	Samedis débrouillards	300.00 \$
Boivin & Gauvin inc.	Pièce	45.99 \$
Bonair SD	Entretien préventif, fusible et éléments	1 105.67 \$
Sophie Bouchard	Atelier à la bibliothèque	217.06 \$
Boutique Rose-Hélène	Soirée des bénévoles	603.62 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Brassard	Papeterie, sceau et relieur	419.27 \$
Burocom	Contrat informatique et Windows 7	4 269.01 \$
Cam-Trac Bernières inc.	Roues	3 550.43 \$
Canac	Plinthe vinyle, adhésif et bordure	65.13 \$
Pièces d'autos Carquest	Pièces et entretien balai	747.40 \$
Cégep de Rimouski	Cours organisation des opérations	1 768.00 \$
Centre de services partagés	Normes des ouvrages routiers	88.71 \$
C.E.R. Turmel enr.	Entretien préventif	210.63 \$
Certified Lab Products	Produits	1 356.65 \$
Citron Hygiène LP	Produits d'entretien	51.86 \$
Conciergerie Rive sud	Ménage salle com. et Centre multifonctionnel	1 575.77 \$
Construction B.M.L.	Bris d'aqueduc	295.79 \$
Coop Seigneurie	Pièces et accessoires	2 146.89 \$
Coop Unicoop	Huile	16.41 \$
Côté Fleury inc.	Réparer serrure, travaux puits et étangs	141.44 \$
Camille Côté	Activité Ohangar	120.00 \$
Martine Couture	Remb. achats pour soirée des bénévoles	816.55 \$
Marcel Croteau	Ménage Hôtel de Ville et Place Francoeur	646.43 \$
Déneigement Olivier	Entretien patinoire	786.43 \$
Sébastien Déry	Remb. achats divers	48.15 \$
Deschenes & fils ltée	Pièces d'aqueduc et de compteur d'eau	1 567.47 \$
Detekta Solutions	Contrat de service	349.44 \$
Distributrices G.M.P.	Location distributrices	207.85 \$
Distribution Sports-Loisirs	Poteaux volley	1 939.40 \$
Document Express	Chèques	537.60 \$
École Nationale des pompiers	Examens théoriques	2 457.49 \$
Entreprises Marcel Têtu	Vérifier problème air	91.98 \$
Groupe Environex	Analyses d'eau	156.14 \$
Équipement d'incendie Rive-Sud inc.	Inspection annuelle	1 355.56 \$
Équipements incendies CMP Mayer	Clés pliantes	738.42 \$
Équipements E.B.M.	Conteneurs, poteaux et montants	716.70 \$
Eugène Allard	Savon et produits d'entretien	244.80 \$
Eurofins Environnement	Analyses aux étangs	204.55 \$
Ferme des Jumeaux Lamontagne	Déneigement d'avril	6 271.87 \$
Groupe Ferti	Traitement	257.74 \$
Financière Banque Nationale	Intérêts Scandinavie	4 531.03 \$
Fonds d'information sur le territoire	Droits de mutation	84.00 \$
Gaston St-Pierre & associés	Honoraires professionnels et plan d'ensemble	792.18 \$
Frédéric Gauvin	Électricité, son et éclairage	1 500.00 \$
Gestion Réjean Léger	Outillages	247.67 \$
Nathalie Gobeil	Remboursement soccer	131.00 \$
Hôpital Vétérinaire cœur de Lotb.	Hystéro-ovariectomie et castration	229.38 \$
IGA Veilleux	Achats soirée des bénévoles	622.75 \$
Impressions Multi-Images	Vestes	241.45 \$
Javel Bois-Francs inc.	Hypochlorite	962.68 \$
Manon Jean	Remb. frais de déplacement	56.70 \$
Joe Johnson Équipement inc.	Pièces pour balai	96.72 \$
Kalitec Signalisation	Chargeur électronique	235.70 \$
Kone inc.	Entretien mars à mai	827.82 \$
Lab-Eau-Sol-Environnement inc.	45 gallons de dégraisseur	758.83 \$
LCS	Recherche de fuite	336.30 \$
Camille Lamontagne	Remb. achats pour Ohangar	45.72 \$
Dany Lamontagne	Remb. frais forum et achats	597.54 \$
Lawson Products inc.	Produits d'entretien pour équipement	927.76 \$
Pascale Lemay	Remb. frais soirée des bénévoles	255.74 \$
Léopold Delisle inc.	Bris d'aqueduc et déneigement avril	39 148.99 \$
Lettrage Rémi Gagné	Magnétiques	28.74 \$
Librairie Renaud-Bray	Livres pour bibliothèque	2 156.59 \$
Linde Canada limitée	Casques, couvre-chaussures, gants et masques	558.75 \$
Magasin Latulippe inc.	Dossards et polars	1 093.48 \$



Medimage	Tags de rassemblement	35.23 \$
Médias Transcontinental	Publi-Sac - offre d'emploi et Apollinairois	815.30 \$
Messagerie Dynamique	Renouvellement journal	255.29 \$
MRC de Lotbinière	Quote-part d'avril	57 872.75 \$
Municipalité de Laurier-Station	Ajustement quote-part et quote-part d'avril	6 284.78 \$
Municipalité de St-Agapit	Redevance Recyc-Québec	28 062.00 \$
Municipalité de St-Antoine	Entraide	549.65 \$
Nordik Sports	Filet de retenue et essence mélangé	191.29 \$
Normand Côté, entrepreneur électricien	Divers travaux d'électricité	9 174.66 \$
Marie O'Neill	Activité : voyage en images	156.50 \$
Oralys	Module	1 539.47 \$
Papeterie du Sagitaire	Brassards réfléchissants	945.66 \$
Paul Grimard, arpenteur-géomètre	Nouveaux lots	1 381.26 \$
Paysagiste 2000 inc.	Bris d'aqueduc et déneigement avril	63 382.93 \$
Pièce d'auto Alain Côté	Filtres, huile et pièce pour balai	202.20 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et entretien bâtiment	663.42 \$
Pluritec Itée	Honoraires travaux	15 084.72 \$
Porte de garage SM	Réparation porte	100.61 \$
Danielle Poulin	Surveillance d'examen	72.00 \$
Produits Capital	Produits d'entretien et ensemble de lames	140.27 \$
PG Solutions	Comptes de taxes, droit d'utilisation, etc.	2 031.24 \$
Pitney Bowes	Timbres	1 438.01 \$
Protection incendie PC	Recharges, inspections et test	782.23 \$
Produits et services de la construction	Meules et lames	124.17 \$
Publicité JL	Épinglettes et stylos	974.76 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Pièces et accessoires	2 466.54 \$
Rabais Campus	Revue bibliothèque	126.19 \$
Réal Huot inc.	Pièces aqueduc, purges et manchons	2 193.27 \$
Réparation d'outils R. Martel	Réparer ponceuse	148.85 \$
Roulement Techno inc.	Pièces pour balai mécanique	448.29 \$
Julie Rousseau	Remb. achats pour soirée des bénévoles	47.96 \$
Serrupro	Clés	24.03 \$
Solu Tech	Location de toile	270.19 \$
S.O.S. Technologie	Boîtes de gants	201.80 \$
Toshiba	Photocopieur administration et brochures	1 225.16 \$
Transport François Dorval	Frais de transport	111.41 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay	Dossier 302-009	724.48 \$
Tuxedo Design	Décor de la salle - soirée des bénévoles	1 125.00 \$
Gestion U.S.D. inc.	Bacs bleus	4 894.04 \$
François Varin	Esquisse circuit et honoraires travaux	2 874.37 \$
Wurth Canada limitée	Lunettes de sécurité, brosse et attaches	542.81 \$
Xerox	Photocopieur urbanisme	751.96 \$
Michèle Youinou	Produits du terroir - soirée des bénévoles	243.25 \$
Total des comptes à payer pour le mois de mars 2017 :		336 071.51 \$

17168-04-2017
point no 7a

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 799-2017

Avis de motion est par les présentes donné par Julie Rousseau, conseillère no 4, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 799-2017 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin de modifier les limites des zones 181R, 182R, 183R et 185R.

17169-04-2017
point no 7b

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 799-2017

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage no 590-2007 le 3 mars 2008;



ATTENDU QUE le règlement no 590-2007 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE le plan de zonage doit être révisé dans le secteur de la rue Laflamme et du prolongement de l'avenue des Générations pour être concordant avec le plan d'aménagement d'ensemble déposé par le promoteur et approuvé par le Conseil;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 1^{er} mars 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce second projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné le 3 avril par Julie Rousseau, conseillère numéro 4;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement n° 799-2017 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

17170-04-2017
point no 7c

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 801-2017

Avis de motion est par les présentes donné par André Sévigny, conseiller no 5, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement no 801-2017 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements, afin de modifier les limites des zones 184R, 186R, 197R et de créer les zones 184.1R et 184.2R.

17171-04-2017
point no 7d

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 801-2017

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage no 590-2007 le 3 mars 2008;

ATTENDU QUE le règlement no 590-2007 peut être modifié conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1);

ATTENDU QUE le plan de zonage doit être révisé sur la rue Croteau et dans le prolongement de l'avenue des Générations pour être concordant avec le plan d'aménagement d'ensemble déposé par le promoteur et approuvé par le Conseil;

ATTENDU QUE les limites des zones 186R et 197R doivent concorder avec les limites du périmètre urbain tel qu'identifié au schéma d'aménagement révisé (SADR) de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 1^{er} mars 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce second projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné le 3 avril par André Sévigny, conseiller numéro 5;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement n° 801-2017 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.



17172-04-2017
point no 7e

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 803-2017

Avis de motion est par les présentes donné par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement no 803-2017 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements, afin d'autoriser l'usage « Cimetière (6242) » dans la zone 104 I.

17173-04-2017
point no 7f

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 803-2017

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite adopter un règlement autorisant l'usage "Cimetière (6242)" dans la zone 104I;

ATTENDU QU'en vertu de la loi, la Municipalité doit modifier son règlement de zonage afin de permettre l'ajout d'un usage dans une zone;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 29 mars 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce second projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné le 3 avril par Jean-Pierre Lamontagne, conseiller numéro 2;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement n° 803-2017 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

17174-04-2017
point no 7g

PIIA PATRIMOINE – ACCEPTATION DE 2 DEMANDES

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis suivantes :

- Numéro 2017-088 pour le 155, rue Principale, afin de changer toutes les fenêtres de la résidence;
- Numéro 2017-070 pour le 105, rue Principale, afin de refaire le recouvrement de la toiture de la résidence en acier émaillé comme actuellement;

ATTENDU QUE ces dossiers ont été étudiés en vertu du règlement relatif au PIIA no 594-2007 en considérant que les propriétés font partie du noyau villageois traditionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans les demandes de permis no 2017-088 et 2017-070.

Adopté à l'unanimité



17175-04-2017
point no 7h

PIIA PATRIMOINE – 431, ROUTE 273

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2017-040 pour la propriété située au 431, Route 273, lot 3 384 153 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la demande vise à changer les deux enseignes murales du bâtiment principal;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au PIIA no 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis no 2017-040.

Adopté à l'unanimité

17176-04-2017
point no 7i

PIIA PROJET INTÉGRÉ – 13 À 23, AVENUE DES GÉNÉRATIONS

ATTENDU QUE le demandeur a déposé un projet intégré, comprenant 6 habitations multifamiliales de 6 logements ainsi que 3 remises, situées aux 13 à 23, avenue des Générations;

ATTENDU QUE les plans de construction et d'implantation des immeubles ont également été déposés à la Municipalité;

ATTENDU QUE le projet d'implantation comporte également l'aménagement de l'aire de stationnement et l'emplacement des conteneurs à déchets et à matières recyclables;

ATTENDU QUE le projet respecte les normes des règlements d'urbanisme;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le projet intégré soit autorisé comme présenté.

Qu'il soit demandé au promoteur d'aménager un écran visuel au pourtour des conteneurs à déchets et à matières recyclables.

Que des arbres soient plantés afin de créer plus d'intimité aux propriétés contiguës de la rue Grenier.

Adopté à l'unanimité

17177-04-2017
point no 7j

PIIA PATRIMOINE – 41, RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de permis numéro 2017-073 pour la propriété située au 41, rue de l'Église, lot 5 755 390 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la demande consiste à abattre 2 arbres en cour arrière, longeant une servitude de passage;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du règlement de zonage et du règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;



IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2017-073 soit refusée considérant que l'abattage de ces arbres ne respecte pas les conditions assujetties au règlement de zonage et ne répond pas aux critères du règlement du PIA en vigueur pour l'abattage d'arbres.

Adopté à l'unanimité

17178-04-2017
point no 7k

AUTORISATION CPTAQ – 74, CHEMIN DE LA CHUTE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'autorisation pour la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le lot 2 845 437 dans la zone 32A et les lots 2 845 483 et 3 167 728 dans la zone 30A;

ATTENDU QUE le demandeur a fait une demande afin d'utiliser le lot 2 845 437 à des fins récréotouristiques, soit pour environ 50 à 60 emplacements supplémentaires sur une superficie approximative de 12.76 ha.;

ATTENDU QU'une partie de ce même lot est déjà utilisé à cette fin;

ATTENDU QUE le demandeur désire utiliser les lots 2 845 483 et 3 167 728 à des fins de rues privées pour une superficie approximative de .4 ha;

ATTENDU QUE les terrains faisant l'objet de la demande se situent dans des zones protégées par la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

ATTENDU QUE le demandeur désire que la Municipalité appuie sa demande auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme et que dans la zone urbaine, l'activité recherchée n'est pas autorisée en vertu du règlement de zonage 590-2007;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité appuie cette demande d'autorisation auprès de la CPTAQ.

Adopté à l'unanimité

17179-04-2017
point no 8a

SUBVENTION AUX SCOUTS DU 127^E GROUPE AGAPOGIL

ATTENDU QUE le 127^e Groupe Agapogil demande à la Municipalité un soutien financier pour mener à bien sa mission d'éducation sociale;

ATTENDU QUE parmi les 62 jeunes inscrits cette année, 35 sont résidents de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention des organismes de sports et loisirs à raison de 50 \$ par participant;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder à ce regroupement, la somme de 1750 \$ pour les 35 enfants de St-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité



17180-04-2017
point no 8b

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MCCCCF

ATTENDU QU'il existe un programme visant à accroître les collections des bibliothèques publiques autonomes;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser madame Kim Picard, ou son adjointe Manon Jean, à déposer une demande d'aide financière au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCCF), dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes ».

D'autoriser le maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Jonathan Moreau et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer tous les documents afférents à cette demande.

Adopté à l'unanimité.

17181-04-2017
point no 10a

ACCEPTATION DU PLAN D'INTERVENTION

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a pris note de la version révisée 03 du Plan d'intervention de la Municipalité de St-Apollinaire;

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Plan d'intervention et que celui-ci est accepté tel que présenté;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire parvenir au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, l'approbation officielle du Plan d'intervention, la copie « PDF » de la révision 03 de ce Plan d'intervention incluant les annexes, la copie du fichier EXCEL (révision 03), la copie papier complète de la révision 03, ainsi que la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

17182-04-2017
point no 10b

ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat d'abat-poussière liquide;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

Nom de la compagnie	Abat-poussière	Prix au litre	Total avant taxes
Les Entreprises Bourget inc.	Chlorure de calcium liquide	0.221 \$	6630.00 \$
Sebci	Chlorure de calcium liquide	0.2204 \$	6612.00 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat de 30 000 litres de chlorure de calcium liquide 20% auprès des Entreprises Bourget inc. pour le transport et l'épandage, au coût de 6630.00 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité.



17183-04-2017
point no 10c

CONTRAT POUR LE LIGNAGE DES CHEMINS PUBLICS

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le lignage des chemins publics de la municipalité, pour 36 570 mètres linéaires;

ATTENDU QUE 6 soumissions ont été reçues, soit :

➤ Lignes Maska	6363.18 \$
➤ Entreprises Gonet B.G. inc.	6363.18 \$
➤ Marquage traçage Québec	6911.73 \$
➤ Durant Marquage ass.....	7496.85 \$
➤ Dura-Lignes inc.	10 422.45 \$
➤ Gestion Pro-lignes.....	16 456.50 \$

ATTENDU QUE 2 entreprises sont à égalité, un tirage au sort a été effectué;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder le contrat de lignage des chemins publics au plus bas soumissionnaire qui a remporté le tirage au sort, les Entreprises Gonet B.G. inc., au coût de 6363.18 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

17184-04-2017
point no 10d

CONTRAT POUR LE LIGNAGE DES TRAVERSES ET STATIONNEMENTS

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le lignage des traverses et stationnements;

ATTENDU QUE 7 soumissions ont été reçues, soit :

➤ Peinture Lignes Plus	2176.00 \$
➤ Lignes Maska	3318.35 \$
➤ Durand Marquage ass.	3350.00 \$
➤ Entreprises Gonet B.G. inc.	3796.00 \$
➤ Dura-Lignes inc.	4571.50 \$
➤ Gestion Pro-Ligne	4832.11 \$
➤ Marquage traçage Québec	7066.39 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat de lignage des stationnements et traverses au plus bas soumissionnaire, Peinture Lignes Plus, au coût de 2176.00 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

17185-04-2017
point no 11a

REFINANCEMENT POUR LES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 535-2005 ET 549-2006

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire accepte l'offre qui lui est faite de **la Banque Royale du Canada** pour son emprunt par billets en date du 11 avril 2017 au montant de 901 900 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéro 535-2005 et 549-2006. Ce billet est émis au prix de 100 \$ CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :



80 300 \$	2.27000 %	11 avril 2018
82 400 \$	2.27000 %	11 avril 2019
84 500 \$	2.27000 %	11 avril 2020
86 600 \$	2.27000 %	11 avril 2021
568 100 \$	2.27000 %	11 avril 2022

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

Adopté à l'unanimité.

17186-04-2017
point no 11b

EMPRUNT PAR BILLET POUR LES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 535-2005 ET 549-2006 POUR UN MONTANT DE 901 900 \$

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Apollinaire souhaite emprunter par billet un montant total de 901 900 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
535-2005	43 000 \$
549-2006	858 900 \$

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire avait, le 10 avril 2017, un montant de 901 900 \$ à renouveler sur un emprunt original de 1 256 900 \$, pour une période de 10 ans, en vertu des règlements numéro 535-2005 et 549-2006;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 901 900 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéro 535-2005 et 549-2006 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière;

QUE les billets soient datés du 11 avril 2017;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2018	80 300 \$
2019	82 400 \$
2020	84 500 \$
2021	86 600 \$
2022	88 800 \$ (à payer en 2022)
2022	479 300 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Apollinaire émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 11 avril 2017), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 535-2005 et 549-2006, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;



QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire emprunte 901 900 \$ par billets en renouvellement d'une émission de billets, pour un terme additionnel de **1 jour** au terme original du règlement mentionné ci-haut.

Adopté à l'unanimité.

17187-04-2017
point no 12a

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE ET DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

ATTENDU QUE le contrat pour l'entretien ménager de la salle communautaire s'est terminé le 2 avril dernier;

ATTENDU QU'il est inscrit au contrat que celui-ci peut être *renouvelable annuellement au gré de la Municipalité et de l'entrepreneur*;

ATTENDU QUE les 2 parties sont d'accord pour prolonger le contrat d'entretien ménager d'un an, en tenant compte des points suivants :

Taux horaire actuel de l'entretien de la salle communautaire et du chalet des loisirs : 17.10 \$.

- Proposition pour 2017-2018 : 18.80 \$

Taux horaire actuel de l'entretien du Centre multifonctionnel : 18.80 \$.

- Proposition pour 2017-2018 : 19.20 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la proposition de Conciergerie Rive sud et de renouveler pour un an le contrat d'entretien ménager de la salle communautaire et du Centre multifonctionnel, jusqu'au 2 avril 2018, aux taux proposés. Les autres conditions ou dispositions de la présente entente demeurent inchangées.

Adopté à l'unanimité

17188-04-2017
point no 12b

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 804-2017 DÉCRÉTANT LES HEURES D'OUVERTURE DE LA PISTE DE MOTOCROSS 911 X-PARK POUR LA SAISON 2017

Avis de motion est par les présentes donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement n° 804-2017 ayant pour effet de décréter les heures d'ouverture de la piste de motocross 911 X-PARK pour la saison 2017.

17189-04-2017
point no 12c

MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS – INSCRIPTION EN APPEL DE DÉCLARATION DE CULPABILITÉ PAR LA COMPAGNIE 6669174 CANADA INC.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut, à tout moment, mandater les avocats de son choix pour la représenter devant les tribunaux ou encore dans le cadre de l'obtention d'opinions juridiques;

CONSIDÉRANT l'article 2125 du *Code civil du Québec*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite que Me Patrick Beauchemin, maintenant de l'étude Morency, Société d'avocats SENCRL, poursuivre le mandat déjà commencé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité



De mandater Me Patrick Beauchemin, de l'étude Morency, société d'avocats SENCRL, pour la poursuite du mandat dans le dossier d'inscription en appel de déclaration de culpabilité de la compagnie 6669174 Canada INC.;

QUE cette résolution a pour effet d'abroger la résolution 17109-01-2017;

QUE Me Patrick Beauchemin, de l'étude Morency, société d'avocats SENCRL, soit autorisé de reprendre et/ou conserver l'ensemble des documents et informations rédigés dans ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

point no 12e

**DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE
D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER – RÈGLEMENT
797-2017**

Selon l'article 557 L.E.R.M., la directrice générale/secrétaire-trésorière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter suite à l'adoption du règlement 797-2017 décrétant un emprunt pour des travaux d'infrastructures des rues de l'Église et Principale.

Je soussignée, Martine Couture, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie :

- Que le nombre de personnes habiles sur le règlement numéro 797-2017 est de 5680;
- Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 579;
- Que le nombre de signatures apposées est de 0.

Je déclare que le règlement n° 797-2017 est : RÉPUTÉ AVOIR ÉTÉ APPROUVÉ PAR LES PERSONNES HABLES À VOTER.

17190-04-2017
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 3 avril 2017 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

17191-04-2017
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 3 avril 2017, à 21 h 34.

Adopté à l'unanimité

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 1^{er} MAI 2017